

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Envoyé en préfecture le 05/09/2022  
Reçu en préfecture le 05/09/2022  
Affiché le **SLO**  
ID : 018-261800320-20220829-2022082901-DE

**CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)**  
Département du Cher

Délibération n° :  
20220829-01

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Nombre de votants : 14

OBJET

**Aide d'urgence à une famille  
Secours n°8/2022**

L'an deux mil vingt deux  
Le 29 août

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 17/08/2022

Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Véronique  
CROTAT, Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE,  
Josèphe LAURIER, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse  
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à François THOMAS),  
Benjamin MARTIN (donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD)

Absente excusée : Céline COMPAIN

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

**Le conseil d'administration,**

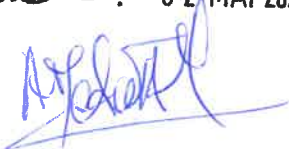
**Sur la proposition de la vice-présidente,**

Après en avoir délibéré, à 13 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1  
ABSTENTION,

- Décide de verser à une famille de la commune une aide de 150 €  
pour sa facture énergie ENGIE.

*Diffusion sur le site internet de la commune le : 02 MAI 2023*

*Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD :*



Le Président


- certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant  
le Tribunal Administratif dans un délai de deux  
mois à compter de la présente publication par voie  
d'affichage.

Notifié/publié le :

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Envoyé en préfecture le 05/09/2022  
Reçu en préfecture le 05/09/2022  
Affiché le   
ID : 018-261800320-20220829-2022082902-DE

**CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)**  
Département du Cher

Délibération n° :  
20220829-02

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Nombre de votants : 14

OBJET

**Aide d'urgence à une famille  
Secours n°9/2022**

L'an deux mil vingt deux  
Le 29 août  
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 17/08/2022  
Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Véronique  
CROTAT, Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE,  
Josèphe LAURIER, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse  
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à François THOMAS),  
Benjamin MARTIN (donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD)

Absente excusée : Céline COMPAIN

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

**Le conseil d'administration,**

**Sur la proposition de la vice-présidente,**

Après en avoir délibéré, à 13 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1  
ABSTENTION,

- Décide de verser à une famille de la commune une aide de 100 €  
pour sa facture énergie.

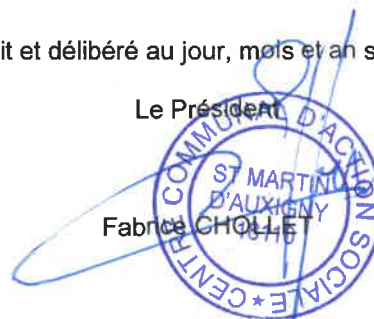
Le Président  
- certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant  
le Tribunal Administratif dans un délai de deux  
mois à compter de la présente publication par voie  
d'affichage.

Notifié/publié le :

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



Diffusion sur le site de la commune le : 02 MAI 2023

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Envoyé en préfecture le 05/09/2022  
Reçu en préfecture le 05/09/2022  
Affiché le **SLO**  
ID : 018-261800320-20220829-2022082903-DE

**CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)**  
Département du Cher

Délibération n° :  
20220829-03

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Nombre de votants : 14

OBJET

**Aide d'urgence à une famille**  
**Secours n°10/2022**

L'an deux mil vingt deux  
Le 29 août

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 17/08/2022

Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Véronique  
CROTAT, Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE,  
Josèphe LAURIER, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse  
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à François THOMAS),  
Benjamin MARTIN (donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD)

Absente excusée : Céline COMPAIN

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

**Le conseil d'administration,**

**Sur la proposition de la vice-présidente,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de verser à une famille de la commune une aide de 100 €  
pour sa facture énergie.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant  
le Tribunal Administratif dans un délai de deux  
mois à compter de la présente publication par voie  
d'affichage.

Notifié/publié le :

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits


Le Président



Diffusion sur le site internet de la commune le : 02 MAI 2023

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Envoyé en préfecture le 05/09/2022  
Reçu en préfecture le 05/09/2022  
Affiché le   
ID : 018-261800320-20220829-2022082904-DE

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)  
Département du Cher

Délibération n° :  
20220829-04

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Nombre de votants : 14

OBJET

**Aide d'urgence à une famille  
Secours n°11/2022**

L'an deux mil vingt deux

Le 29 août

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 17/08/2022

Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Véronique  
CROTAT, Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE,  
Josèphe LAURIER, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse  
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à François THOMAS),  
Benjamin MARTIN (donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD)

Absente excusée : Céline COMPAIN

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

**Le conseil d'administration,**

**Sur la proposition de la vice-présidente,**

Après en avoir délibéré, à 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1  
ABSTENTION,

- Décide de verser à une famille de la commune une aide de 230 €  
pour sa facture énergie (gaz).

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant  
le Tribunal Administratif dans un délai de deux  
mois à compter de la présente publication par voie  
d'affichage.

Notifié/publié le :

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET




*Diffusion sur le site internet de la commune le : 02 MAI 2023*

*Secrétaire de séance : Anne - Marie OSWALD*

*Handwritten signature in blue ink.*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Envoyé en préfecture le 05/09/2022  
Reçu en préfecture le 05/09/2022  
Affiché le   
ID : 018-261800320-20220829-2022082905-DE

**CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)**  
Département du Cher

Délibération n° :  
20220829-05

Nomenclature : 8.2

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Nombre de votants : 14

OBJET

**Aide d'urgence à une famille  
Secours n°12/2022**

L'an deux mil vingt deux  
Le 29 août  
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 17/08/2022  
Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Véronique  
CROTAT, Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE,  
Josèphe LAURIER, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse  
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS  
  
Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à François THOMAS),  
Benjamin MARTIN (donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD)  
  
Absente excusée : Céline COMPAIN  
  
Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

**Le conseil d'administration,**

**Sur la proposition de la vice-présidente,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de verser à une famille de la commune une aide de 150 €  
pour sa facture énergie.

Le Président  
- certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant  
le Tribunal Administratif dans un délai de deux  
mois à compter de la présente publication par voie  
d'affichage.

Notifié/publié le :

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET




*Diffusion sur le site internet de la commune le : 02 MAI 2023*

*Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD :*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)  
Département du Cher

Envoyé en préfecture le 05/09/2022  
Reçu en préfecture le 05/09/2022  
Affiché le :   
ID : 018-261800320-20220829-2022082906-DE

Délibération n° :  
20220829-06

Nomenclature : 7.10.1

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Nombre de votants : 14

OBJET

**Acceptation de dons**

L'an deux mil vingt deux  
Le 29 août

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 17/08/2022  
Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Véronique  
CROTAT, Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE,  
Josèphe LAURIER, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse  
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à François THOMAS),  
Benjamin MARTIN (donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD)

Absente excusée : Céline COMPAIN

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

**Le conseil d'administration,**

**Sur la proposition de la vice-présidente,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'accepter un don de 300 € et un don de 80 € pour le CCAS.

Le Président

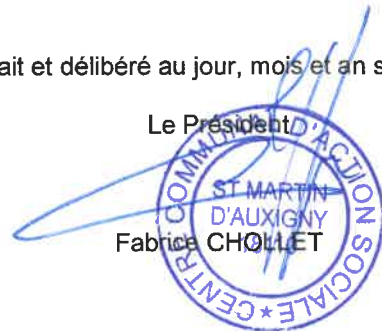
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.

Notifié/publié le :

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET




Diffusion sur le site internet de la commune le : 02 MAI 2023

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)  
Département du Cher

Envoyé en préfecture le 28/09/2022  
Reçu en préfecture le 28/09/2022  
Affiché le   
ID : 018-261800320-20220829-2022082907-AU

Délibération n° :  
20220829-07

Nomenclature : 7.1

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Nombre de votants : 14

OBJET

**Prix du repas des Aînés 2021**

L'an deux mil vingt deux  
Le 29 août  
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 17/08/2022  
Présents : Fabrice CHOLLET, Florence BARONNET, Véronique  
CROTAT, Jean-François DAVID, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE,  
Josèphe LAURIER, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse  
SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS

Pouvoirs : Elisabeth CLAVIER (donne pouvoir à François THOMAS),  
Benjamin MARTIN (donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD)

Absente excusée : Céline COMPAIN

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

**Le conseil d'administration,**

**Sur la proposition de la vice-présidente,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Fixe le prix du repas des Aînés 2021 à 30,00 €.

Le Président  
- certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant  
le Tribunal Administratif dans un délai de deux  
mois à compter de la présente publication par voie  
d'affichage.

Notifié/publié le : 28 SEP. 2022

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET

Diffusion sur le site internet de la commune le : 02 MAI 2023

Secrétaire de séance : Anne - Marie : OSWALD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS  
Du 29/08/2022**

**Ordre des délibérations :**

N° de délibération

20220829-01	Aide d'urgence à une famille-Secours n°8-2022
20220829-02	Aide d'urgence à une famille-Secours n°9-2022
20220829-03	Aide d'urgence à une famille-Secours n°10-2022
20220829-04	Aide d'urgence à une famille-Secours n°11-2022
20220829-05	Aide d'urgence à une famille-Secours n°12-2022
20220829-06	Acceptation de don
20220829-07	Prix du repas des Aînés 2021

**Conseillers du CCAS présents :**

CHOLLET Fabrice	BARRONET Florence	CLAVIER Elisabeth <i>Absente excusée</i>	COMPAIN Céline <i>Absente excusée</i>
CROTAT Véronique	DAVID Jean-François	JOUANIN Chantal	LALANNE Jean
LAURIER Josèphe	MARTIN Benjamin <i>Absent excusé</i>	OSWALD Anne-Marie	PAJON Laurence
SALMON Narcisse	THINAT François-Régis	THOMAS François	